



Systèmes Intelligents de Sûreté

Protection en Milieux Nucléaires

Projets & Services Industriels

A propos de Groupe Gorgé

Créé en 1990, Groupe Gorgé est un groupe industriel présent dans 3 domaines de compétences :

Systèmes Intelligents de Sûreté

- Utiliser la technologie pour agir face au risque. Groupe Gorgé détient 53,48% du capital d'ECA, coté sur NYSE Euronext à Paris - Compartiment C.

Protection en Milieux Nucléaires

- Protéger les hommes et sécuriser les bâtiments exploitant des matières radioactives

Projets & Services Industriels

- Réaliser les projets industriels des acteurs de l'industrie et du tertiaire

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 228,8 M€ en 2011, en croissance de 17%. Il s'appuie sur 1 260 collaborateurs et une présence dans plus de 10 pays.

Plus d'information sur
www.groupe-gorge.com

Groupe Gorgé est coté à Paris sur NYSE Euronext Compartiment C
Code ISIN : FR0000062671
Mnémo : GOE
Indices : CAC® Small - CAC® Mid & Small - CAC® All-Tradable

Information relative à la filiale ECA dans le cadre du litige British Aerospace

Dans le cadre du litige qui oppose la filiale ECA à British Aerospace, ECA avait été condamnée le 29 juin dernier par le Tribunal de Grande Instance de Paris en contrefaçon d'un brevet (communiqué du 2 juillet 2012). Le Groupe avait demandé en référé auprès du 1^{er} Président de la Cour d'Appel de Paris, la suspension de la partie financière de ce jugement (versement de 6,2 M€ à titre d'indemnité provisionnelle et frais accessoires). En parallèle, ECA avait également interjeté appel du jugement sur le fond, auprès de la Cour d'Appel de Paris.

Le délibéré du référé relatif à la suspension de la partie financière a été rendu ce jour et confirme l'exigibilité du montant de 6,2 M€ (étant rappelé que ECA a déjà versé 2 M€ d'indemnité provisionnelle en juillet dernier).

L'intégralité de la somme (6,2 M€) a été provisionnée dans les comptes semestriels du Groupe.

Par précaution, dans l'hypothèse d'une issue défavorable au référé, le Groupe avait saisi par avance le juge de l'exécution (JEX) du Tribunal de Grande Instance de Toulon pour obtenir un étalement du versement de la somme restante due (4,2 M€) sur un délai de 2 ans (audience du 30 octobre 2012).

Le délibéré du JEX sera rendu le 27 novembre 2012.

Contacts

Groupe Gorgé - Raphaël GORGÉ - Président Directeur Général - Tél. : 01 44 77 94 77 - E-mail : contact@groupe-gorge.com
Actus Finance - Anne-Pauline PETUREAUX - Relations Analystes/Investisseurs - Tél. : 01 53 67 35 74 - E-mail : apetureauux@actus.fr
Actus Finance - Jean-Michel MARMILLON - Relations Presse - Tél. : 01 53 67 07 80 - E-mail : jmmarmillon@actus.fr